

La numérisation des sociétés

XXIIIème Congrès de la SFSIC Bordeaux, 14, 15 & 16 juin 2023 en partenariat avec le MICA



Appel à communications & à panels

Le XXIII^{ème} Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, accueilli par le laboratoire Médiations – Informations – Communication – Arts (MICA, UR 4426 de l'École doctorale Montaigne Humanités), sera consacré à la numérisation des sociétés.

La numérisation des sociétés affecte et transforme en profondeur l'ensemble de nos pratiques privées, publiques, professionnelles, individuelles et collectives. Par-delà une tertiarisation continue, particulièrement depuis la fin des Trente Glorieuses dans les économies occidentales, aucun secteur d'activité ne semble désormais échapper à la numérisation de ses activités ; au point que le commerce et les services, comme aussi l'agriculture et l'industrie, sont devenues étroitement dépendants de prestataires et autres fournisseurs de services numériques. Depuis plusieurs décennies, les sciences de l'information et de la communication ont contribué de manière significative et plurielle à l'identification, à l'analyse et, parfois, à l'accompagnement, des transformations profondes liées à la numérisation des sociétés. Pour ce faire, les chercheuses et chercheurs ont constitué et fait évoluer des outils théoriques et méthodologiques. Ils ont construit des objets de recherche novateurs, tout en revisitant des domaines de connaissance qui avaient déjà été arpentés dans les contextes antérieurs à la mutation numérique par les sciences de l'information et de la communication comme par d'autres disciplines. Et ils ont initié des dialogues féconds avec différents acteurs professionnels, au sein des environnements académiques et au-delà.

Événement scientifique de portée internationale, le Congrès sera l'occasion de faire le bilan des apports des sciences de l'information et de la communication et de leurs homologues à l'étranger sur les enjeux épistémologiques, méthodologiques et politiques de la recherche sur la numérisation des sociétés. Il permettra également de partager les avancées scientifiques les plus récentes sur ces phénomènes et sur les manières de les appréhender.

Comme il est de coutume dans les Congrès de la SFSIC, les propositions ne s'inscriront pas dans des sessions thématiques. Elles seront distribuées selon quatre grands axes problématiques accueillant dans un même mouvement, et autour d'une perspective commune, des travaux dont les objets et inscriptions théoriques peuvent varier.

Axe 1. Dispositifs médiatiques

Coordination scientifique : Etienne Damome, Benoît Lafon, Olivier Le Deuff, Virginie Sonet

La complexification du processus de numérisation oblige à interroger les évolutions et les transformations des dispositifs médiatiques. Dans un tel contexte, cet axe vise à questionner les définitions, concepts et méthodes, les stratégies techno-industrielles et politiques, ainsi que les usages sociaux, pratiques symboliques et formes qui s'y déploient. Quatre orientations sont envisagées.

1. Dispositifs médiatiques en mutation : approches, concepts, méthodes

La mutation des dispositifs médiatiques interroge les concepts mobilisés pour les appréhender. Le terme de plateforme est de plus en plus présent dans les discours. Il commence à être étudié d'un point de vue définitionnel par les SIC. Mais il n'est pas le seul qui mérite un examen attentif. Les médias eux-mêmes se voient aujourd'hui démultipliés dans leurs formes et modes de diffusion. L'axe souhaite recevoir des propositions qui étudient le maillage conceptuel et les enjeux épistémologiques portés par les SIC pour mieux cerner les nouveaux agencements des dispositifs médiatiques. On peut songer ici aux nouveaux écosystèmes numériques, aux infrastructures matérielles et logicielles (qu'elles soient propriétaires ou open source), aux codes et aux algorithmes et autres concepts qui ne peuvent être réduits au seul ancrage disciplinaire de l'informatique. Le dispositif en tant que machine mérite d'être étudié dans son processus tout entier bien avant sa concrétisation technique dans une perspective mécanologique, notamment. Quelles sont les approches méthodologiques qui permettent de mieux comprendre la mutation des dispositifs médiatiques actuels et les médiations de plus en plus complexes qu'ils opèrent entre contenus et usagers ? Comment étudier et rendre visible les processus qui participent à leur construction et à leur fonctionnement? Quels méthodes et moyens pour éviter le risque classique de rendre opaques tout ou partie des processus infocommunicationnels?

2. Stratégies politiques et sociétales : médiatisation, publicisation, régulation

Au œur des stratégies politiques, les dispositifs médiatiques participent d'un accès à l'espace public de multiples acteurs : étatiques, gouvernementaux comme non gouvernementaux, territoriaux, entrepreneuriaux comme associatifs. Les propositions pourront traiter de production et diffusion des données et campagnes publiques (santé, alimentation, sciences...), du rapport des médias à la vie politique et citoyenne (élections, participation...), de l'activisme médiatique (médias alternatifs, mobilisations...). La médiatisation des causes, l'usage stratégique des médias en vue de la construction de la mise en visibilité d'acteurs et les thématiques politiques et sociétales seront privilégiés. Sont également attendues des propositions portant sur le cadre légal des dispositifs médiatiques (éditeurs et plateformes) et leur régulation par le champ politique, ainsi que sur leur positionnement éthique (diversité, pluralisme, etc.).

3. Stratégies techno-industrielles : plateformisation, algorithmes, infrastructures

Le déploiement généralisé des activités sociales, informationnelles et communicationnelles (média, santé, savoir, culture, éducation, etc.) au sein des plateformes invite à ouvrir la boîte noire des stratégies techno-industrielles qui président à ces écosystèmes (des Gafa à Doctolib, en passant par Tinder et Parcoursup) et à les confronter aux tactiques des multiples agents qui participent de leur fonctionnement (producteurs et éditeurs de contenus, opérateurs télécom, collectivités, utilisateurs professionnels et citoyens). Aussi les propositions pourront interroger différentes dimensions constitutives de cette problématique, telles que les médiations sociotechniques ou algorithmiques, la reconfiguration des rapports de force et des structures professionnelles (situations de *coopétition* aussi bien que de prédation) dans les réseaux de valeur, la portée infrastructurelle des plateformes, ou encore les enjeux de la structure technologique et de la captation des données à toute échelle.

4. Formats, interfaces, discours

Les transformations incessantes des dispositifs médiatiques envisagées dans les thèmes précédents conduisent à des éditorialisations intermédiales toujours renouvelées des contenants et contenus, désormais majoritairement numériques, bien que des formes analogiques se maintiennent ou renaissent (romans graphiques, vinyles...). Les propositions visent ici à questionner cette fabrique permanente des formes médiatiques. Pourront être proposées des communications sur les textes, images et sons à travers des formats et objets spécifiques ou hybrides : vidéos en ligne (de Tiktok à Canal+), podcasts, livres audio, commentaires et curation... Ceci pour interroger les nouvelles structurations des contenus médiatiques contemporains, ainsi que les rapports du texte à l'image ou de l'image au son.

Axe 2. Culture(s), création et innovation

Coordination scientifique : Anne Beyaert-Geslin, Jessica De Bideran, Fabien Bonnet, Cécile Croce, Nathalie Pinède, Daniel Raichvarg

Les noces entre les cultures et les techniques sont anciennes et la technique apparaît tour à tour objet, sujet et support de création, mais aussi de diffusion et de circulation sociale des formes culturelles. Mais que deviennent ces liens et ces imbrications entre technique et culture quand le recours au numérique et l'injonction à l'innovation s'imposent comme normes? Qu'elle soit appréhendée selon les secteurs concernés et leurs questionnements (culturel et les questions de transmission; patrimonial et les questions de conservation; artistique et les questions de création...) ou selon les domaines d'applications technoscientifiques (intelligence artificielle et dispositifs interactifs ou génératifs, robotique, réseaux sociaux numériques...), la numérisation des sociétés a un effet de transformation des cultures qui reste à penser en termes infocommunicationnels. Nous proposons de l'aborder sous trois angles.

1. Que dit la numérisation des sociétés aux cultures (par la voix de l'art et de la création)?

Penser la numérisation des sociétés oblige à revisiter les rapports entre science et technique et leurs intrications avec les dynamiques culturelles contemporaines. Ces rapports sont souvent réfléchis avec l'art ou, plus généralement, des pratiques créatives de tous ordres : en (dés)articulant art et science selon différents courants, en reprenant la genèse de la technicité, en relevant un nouveau paradigme de notre façon d'être au monde, en simulation, etc. Les processus créatifs, à l'écoute des innovations technologiques, accomplissent également leur propre transformation, sourcée et sourçante de nos cultures (net art, digital art, mobile art, living art...). Cela ne va pas sans poser problème, ne fût-ce que celui du repérage du champ artistique, confondu avec celui de la culture, du spectacle ou des médiations par exemple. Mais il est aussi possible que l'art permette de penser des créations, dispositifs, processus, projets numériques - qu'il relève, voire exerce une pensée critique sur cette même numérisation. De quels outillages théoriques et méthodologiques disposent les SIC pour rendre compte de ces processus complexes ? Et comment sont-elles, parfois, susceptibles d'y contribuer ?

2. Que propose la numérisation de la culture ?

La culture peut également être entendue au sens anthropologique du terme, comme ce qui relève à la fois de notre imaginaire commun, de notre être-au-monde partagé et de notre volonté, de notre capacité à nous projeter vers un avenir dont on peut espérer qu'il soit, lui aussi, commun. En cela, il est possible d'envisager la numérisation des sociétés sous l'angle des glissements, des mutations, des transitions affectant notre capacité à nous projeter, à anticiper, à configurer l'avenir, notamment à travers les pratiques de patrimonialisation, de création, ou celles tournées vers un objectif d'« innovation ». Quelle représentation du numérique se trouve donc mobilisée dans les projets des artistes, des créateurs et créatifs dont on a pu dire qu'ils s'étaient constitués en classe créative, et

plus généralement des opérateurs culturels? Cette classe serait-elle marquée par une culture commune, une vision finalement partagée des apports du numérique aux projets et a fortiori aux projets de société? Quels peuvent être les apports de la recherche en SIC en matière d'élucidation et d'accompagnement de ces projets censés être portés, facilités, amplifiés par le numérique?

3. Que fait la numérisation de la culture aux publics?

Le phénomène de convergence engagé par la numérisation des contenus et des biens culturels et accéléré par la crise sanitaire prolonge et redessine les médiations à l'œuvre, entre voies nouvelles d'action et accès diversifiés à des publics multiples. Dans un contexte de profondes mutations (économique, politique, institutionnelle, sociale et bien sûr, technique), où se font jour nombre d'injonctions (à l'innovation, à la participation), quelles lignes de force, mais aussi quelles tensions émergent ? Comment la question du public, ou plutôt des publics, dans toutes leurs diversités et singularités, est-elle repensée, revisitée, à l'aune de dispositifs et d'artefacts numériques complexes ? Quelles réalités face aux promesses d'une « démocratisation culturelle » portée par le numérique ? Mais on peut aussi renverser la lecture : dans une vision protéiforme des médiations numériques autour de la culture, portées ou non par des institutions, que font les publics à la culture et à la création ?

Axe 3. Accès à l'éducation, à l'information et aux médias

Coordination scientifique : Mélanie Bourdaa, Laurence Corroy, Aurélie Laborde, Vincent Liquète

L'accès à l'information constitue une condition préalable à l'exercice de la raison et à l'expression d'une citoyenneté. L'éducation à l'information, non seulement comme objet de développement d'une littératie complexe, mais aussi de savoirs stabilisés, et surtout d'émancipation, représente un enjeu démocratique considérable au sein et en dehors de l'école. L'information est progressivement devenue une ressource économique, sociale et politique centrale, autour de laquelle les conditions d'accès et les pratiques effectives restent très inégales selon les régions, les origines sociales, les contextes politiques ou culturels.

Le Conseil de l'Europe et l'Unesco proposent une définition de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) entendue comme la capacité à accéder aux médias, à comprendre et apprécier, avec un sens critique, les différents aspects des médias et de leur contenu ainsi qu'à communiquer dans divers contextes en faisant preuve de créativité et d'innovation.

Cet axe s'inscrit dans la continuité des thématiques étudiées en sciences de l'information et de la communication, enrichies par les contributions de chercheurs en sciences de l'éducation, en sociologie ou en psychologie cognitive.

Les propositions pourront mettre l'accent sur les dimensions épistémologique et contrastive de l'éducation aux médias et à l'information, mais aussi sur des projets de recherche empirique visant l'observation des pratiques et des représentations des publics en situation d'apprentissage, en France ou à l'étranger, en différenciant élèves du primaire, collégiens, lycéens, étudiants. Ces observations et analyses peuvent également opérer en référence à un cadre extrascolaire : hors les murs de l'école et de l'apprentissage des plus jeunes, la perspective inter/transgénérationnelle d'une éducation aux médias et à l'information peut être envisagée en lien avec la formation professionnelle, les organisations apprenantes et l'apprentissage professionnel en continu.

1. Culture de l'information et développement de l'esprit critique

L'EMI interroge l'accès aux dispositifs d'information et de communication, même dans des contextes de grande précarité économique et technologique, grâce à la téléphonie mobile et à la numérisation de l'information à travers de grandes plateformes, dans le champ de l'information événementielle, mais également dans le champ documentaire et des datas. Les recherches sur l'organisation des connaissances et la circulation de l'information peuvent nous éclairer sur des

conditions d'accès et de partage dont les modalités sont à la fois facilitées et contraintes. Et au-delà de l'accès et de la plateformisation, ce sont également les possibilités d'une compréhension critique des dispositifs, des contenus et des usages qui restent très inégalement répartis et posent la question des habiletés et apprentissages informationnels. La construction d'une culture de l'information et le développement de l'esprit critique sont deux conditions essentielles de l'EMI pour que les élèves deviennent des citoyens capables de comprendre la logique des dispositifs technologiques qui influencent leurs activités, et d'apprendre à s'approprier l'information. Ces compétences sont également essentielles dans le cadre du travail et les organisations mettent aujourd'hui en œuvre des actions de sensibilisation et de formation en ce sens.

Les propositions pourront mobiliser une pragmatique et une anthropologie de l'éducation à l'enquête et de la construction de la citoyenneté, comme aussi proposer une cartographie de l'information et des controverses.

2. Politiques publiques, contexte géopolitique et organisationnel

La culture de l'information, si elle a une vocation universelle du point de vue de l'équité, reste dépendante de contextes très différents, les générations, les milieux sociaux, les communautés linguistiques et culturelles, les conditions d'existence, dans des écosystèmes très hétérogènes incluant les systèmes éducatifs et de formation entre autres. Cet axe croise les fondements idéologiques concernant l'information comme objet de connaissance ou comme base de communication, la conception de l'équité, et les enjeux stratégiques, culturels et professionnels de l'éducation, qui déterminent des choix éducatifs à questionner et à éclairer.

Dans de nombreux pays, un ensemble de lignes directrices et de textes forment un cadre institutionnel qui lie formellement les politiques de maîtrise de l'information aux valeurs démocratiques d'équité, de responsabilité sociale et de développement durable. Face aux phénomènes de manipulation de l'information (fake news, désinformation, post-vérité, théories du complot) et aux inégalités dans la capacité à y faire face, les politiques éducatives ont fait une place (parfois réduite et paradoxale) à l'apprentissage des médias et de l'information dans des programmes scolaires nationaux et des programmes politiques internationaux. Cette institutionnalisation de l'EMI pourra être interrogée, tout comme la manière dont les orientations curriculaires reflètent les attendus des politiques publiques.

À l'échelle des organisations, des transformations numériques, financières et managériales provoquent une vulnérabilité des emplois et une grave pénurie de compétences et de savoirs. Cette situation appelle un renouvellement des contenus de formation continue pour les organisations de travail et une réflexion sur les savoirs construits dans les expérimentations partagées, les situations inédites, qu'il s'agisse de savoir-faire ou de savoirs comportementaux, encore trop souvent réduits, en formation, à l'apprentissage de scripts caricaturaux. L'information et les pratiques communicationnelles au travail constituent à la fois la matière première de la production et un enjeu d'apprentissage. Les propositions peuvent traiter de l'enjeu important que constituent l'esprit critique et l'éducation aux médias et à l'information dans les organisations.

3. Créativité et innovation des publics

L'évolution rapide des usages numériques impose des habiletés multiples, chacun étant appelé à participer à la fois comme consommateur, diffuseur et producteur de contenus médiatiques. Dans ce contexte, se développe une culture de la participation, où l'apprentissage s'effectue le plus souvent entre pairs, par un partage des connaissances et des pratiques et en respectant les contributions de tous les participants, qu'ils soient présents à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté. L'esprit de collaboration nécessaire à ces projets implique des aptitudes relationnelles – respect d'autrui, empathie, confiance – ainsi qu'un engagement et un agir, que certains pays mettent en avant et qu'il convient d'interroger. Cette collaboration favorise également le développement d'une littératie médiatique et d'une éducation aux médias auprès des jeunes publics et de publics adultes,

notamment par l'acquisition de compétences techniques et l'acculturation à un regard critique porté sur les pratiques, les usages et les détournements des médias.

Les contributions pourront porter sur la littératie médiatique, c'est-à-dire l'acquisition de compétences médiatiques critiques et créatives, pour souligner les nombreux enjeux liés à la convergence technologique mais également à la culture de la participation. Plus largement, dans la lignée des travaux conduits depuis deux décennies sur la culture participative, les propositions pourront porter sur la manière dont le rapport aux médias numériques se complexifie et, parfois, favorise des usages foisonnants, complexes, autodidactes.

Axe 4. Écologie numérique : développement social et durable

Coordination scientifique: Jean-Claude Domenget, Elizabeth Gardère, Sylvie Parrini-Alemanno, Annick Schott, Carsten Wilhelm

Associer le numérique à la solution des problèmes environnementaux est d'actualité. Le terme écologie numérique, utilisé depuis des années dans le cadre relativement précis de l'usage des outils numériques au service de l'analyse environnementale, exprime bien l'idée du numérique au service de la compréhension et plus largement de la protection de l'environnement. Pourtant, le terme écologie numérique n'est pas univoque. Il peut être également analysé comme l'étude de l'environnement numérique, en tant qu'écosystème. Il revêt ainsi un caractère bien plus ouvert et complexe, davantage tourné vers de multiples interactions technologie-société-nature qu'il reste à problématiser. En effet, analyser la numérisation de la société sous l'angle d'un questionnement écologique invite à changer de focale. Dans le contexte de tensions actuelles (climatiques, énergétiques, militaires, etc.), cet axe interroge les liens entre développement social et durable d'un côté et leurs relations avec la numérisation de la société de l'autre, autour des concepts qu'ils mobilisent, des méthodes qu'ils utilisent, des enjeux qu'ils soulèvent, dans une ambition de dialogue interdisciplinaire. Quatre orientations principales sont envisagées.

1. Écologie et communication : concepts, circulations, médiations

Si l'on considère la pensée écologique comme une recherche d'équilibre entre différents points de tensions, dans le respect de la planète, quels sont les apports - voire l'originalité - des recherches en SIC pour analyser l'écologie numérique? En s'inscrivant dans le sillage des approches en communication environnementale, il semble nécessaire de penser des concepts et notions comme la transition écologique et énergétique, les controverses environnementales, la transformation numérique, l'éthique écologique, la citoyenneté responsable, etc. Cet axe attend des propositions qui traiteront de l'importance d'actualiser ce vocabulaire et de lui donner une matérialité sur le terrain en l'ouvrant à d'autres champs des SIC (notamment en communication organisationnelle, analyse des médias, approches des usages et des dispositifs numériques, etc.). Ce travail conceptuel permettra d'évaluer si l'épistémologie des SIC peut être appréhendée sous l'angle de la pensée écologique, dans sa dimension d'interdiscipline. En complément, le processus de formulation et de circulation sociale des discours autour des enjeux écologiques du numérique doit être questionné. Comment la participation du public est-elle prise en compte dans la définition même des problèmes à traiter? Le changement climatique érigé en controverse publique, quels sont les acteurs d'une mobilisation ? Et pour quelle visée ? Plus largement, le processus de médiation par l'ensemble des instances engagées dans les questions écologiques doit être interrogé : quelles pratiques numériques, stratégies ou tactiques se déploient-elles au service (ou non) de causes écologiques ?

2. Développement social et durabilité : utopies, place, échelles du numérique

Il y a près d'un demi-siècle, l'ONU officialisait la notion de Développement Durable qui s'est progressivement densifiée avec la promulgation de nombreux textes (rapport Brundtland en 1987, conférence de Rio en 1992, Agenda 21, etc.). Les jeunes générations s'en réclament pour répondre

aux défis climatiques et sociétaux, suivant le leitmotiv d'« un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». De même une « écologie entrepreneuriale » se forme, matérialisée notamment par la responsabilité sociale et environnementale des organisations. Pour répondre à ces défis d'« à-venir » et s'inscrire dans une logique de durabilité, cet axe appelle à interroger les discours et les utopies qui positionnent le numérique comme solution aux défis environnementaux, dans un « assemblage promissoire », en analysant les imaginaires qu'ils portent. Les propositions interrogeront la place du numérique dans le développement social et durable : les conséquences de la production et de l'usage des outils numériques en termes d'empreinte carbone, les incidences d'une forme d'uberisation du travail sur la précarité de l'emploi, les enjeux économiques liés à la mécanisation, robotisation, automatisation des tâches, etc. Les propositions pourront porter sur la formation, les modalités et conditions de travail, l'autonomie de l'humain dans ses activités et ses prises de décision, etc. Ces analyses pourront être produites à différentes échelles : macro ou niveau sociétal (décisions ou programmes politiques), méso ou niveau organisationnel (dimensions sectorielles ou collectives), micro ou niveau individuel (pratiques individuelles).

3. Matérialités : sobriété numérique, empreinte écologique, dématérialisation

L'impératif d'une « sobriété numérique » pointe une contradiction inhérente à une technologie bien matérielle. Si l'accroissement du numérique, enrôlé dans une lutte pour la réduction de l'utilisation des ressources, engendre lui-même un besoin accru d'énergie, de matières premières, comment atteindre cet impératif de sobriété? De même, si l'idée clé de la sobriété est l'autolimitation, quels modèles de développement, politiques publiques, pratiques collectives et individuelles peuvent être construits ou renforcés afin de trouver un équilibre en termes d'empreinte écologique ? Dans cette perspective, la loi AGEC (anti-gaspillage et économique circulaire) de 2020 fixe des obligations d'une gestion plus durable de cette empreinte numérique en donnant, à titre d'exemple, une seconde vie au matériel avec le recyclage selon une logique vertueuse qu'il convient d'examiner face à une obsolescence programmée, tant décriée par ailleurs. D'aucuns n'hésitent pas à qualifier d'« enfer numérique » la dépense énergétique des pratiques numériques les plus communes (« voyage au bout d'un like »). En effet, loin d'une hypothétique « dématérialisation » du monde, les solutions monétaires nouvelles décentralisées basées sur les chaînes de blocs, l'économie minière post voire néo-coloniale, la recherche de métaux critiques en amont et du recyclage en aval de la fabrication des appareils numériques, etc., sont autant d'évolutions qui exacerbent l'inégalité Sud-Nord dans l'exposition au risque du numérique quand le cycle complet est pris en compte. Dans cet axe, sont attendues des approches critiques en SIC, un prolongement des perspectives sociotechniques ou autres, afin de saisir la nature des matérialités en jeu et les modèles de comportements agencés.

4. Gouvernance : par et pour un numérique durable

L'exploitation des ressources naturelles et les déséquilibres environnementaux ont des répercussions sur l'empreinte carbone et sur la production de l'énergie électrique. Cette limite fait porter l'attention sur la sensibilisation, l'information et la formation qui s'imposent actuellement dans tous les secteurs constitutifs de la société et à tous les niveaux générationnels. Au-delà de la simple réduction de la pollution numérique environnementale, intellectuelle et sociétale, nous sommes face à des transformations en chaîne, un changement de civilisation. Parler de changement de civilisation, c'est vouloir analyser les liens entre mutations technologiques et changements sociaux, prendre en compte les décisions de nature législative qui vise à adapter le droit aux nouveaux rapports de force dans la société et donc questionner les choix politiques effectués en termes de gouvernance par ou pour un numérique durable. Il s'agira de traiter dans cet axe de la dialectique entre comment faire entrer le numérique dans une écologie claire et ajustée, et comment faire durer, rendre soutenable et durable le développement social, économique et environnemental. Une attention particulière pourra être prêtée aux questions des communs, leur gouvernance, le rôle des approches par les systèmes socio-écologiques et leur place en information-communication.

Soumission d'une proposition de communication

1. Dépôt de la proposition de communication.

La proposition sera déposée dans un seul document composé de deux textes :

- un **résumé** titré de 1000 signes assorti de cinq mots-clés, en français **et** en anglais.
- un texte de 10000 signes maximum, en français ou en anglais.

L'auteur.e exposera clairement sa problématique, son objet, ses références théoriques, sa méthodologie, sa bibliographie et le plan de sa communication.

Le document déposé doit respecter la **feuille de style de la SFSIC**. Il doit également être **anonymisé** : toute référence permettant d'identifier l'auteur.e sera supprimée, de même que toutes les informations de propriété du document déposé sur la plateforme (le document ne devra contenir ni nom, ni affiliation, ni aucune référence à une unité de recherche ou établissement).

Les propositions seront déposées sur la plateforme https://sfsic2023.sciencesconf.org jusqu'au 10 janvier 2023 à minuit.

Ces propositions seront expertisées en double aveugle par les membres du comité scientifique international du Congrès, dont la réponse sera accessible sur la plateforme à partir du **17 février 2023**. Dans le cas d'un texte présenté par plusieurs auteur.e.s, celui ou celle qui sera notifié.e devra faire circuler l'information.

2. Dépôt du texte, communication et Actes du Congrès

Les auteur.e.s accepté.e.s devront produire un **texte complet** (20 000 signes bibliographie non comprise, mots-clés et résumés en français et en anglais) respectant la **feuille de style de la SFSIC**. Ce texte sera déposé jusqu'au **31 mars 2023**.

Toutes les propositions acceptées donneront lieu à une communication de 20 minutes suivie d'un échange de 10 minutes. Les sessions de communication se dérouleront en présentiel, à Bordeaux.

Les textes seront **publiés dans les Actes**, accessibles en ligne sur le site de la SFSIC après le Congrès. Attention, si la communication n'a pas été présentée par son auteur lors du Congrès, elle ne pourra pas figurer dans les Actes.

Soumission d'une proposition de panel

Qu'est-ce qu'un panel?

Les panels sont des tables rondes constituées de quatre à six conférencier.e.s. Ils se déroulent en complément des ateliers et permettent de mettre au débat durant une heure trente un sujet inclus dans la thématique générale du congrès. Les panels seront donc l'occasion de débattre de ces questions de façon vive et dynamique en proposant un focus clairement structuré autour d'un sujet précis et argumenté complémentaire à l'un des axes proposés.

Formes des propositions de panel

Les propositions de panels sont déposées par le coordinateur ou la coordinatrice sur la plateforme https://sfsic2023.sciencesconf.org, en mentionnant l'axe concerné, jusqu'au 31 janvier 2023. Elles doivent comporter les éléments suivants :

- Nom, rattachement institutionnel et courriel du coordinateur / de la coordinatrice
- Liste des panelistes : nom, rattachement institutionnel
- Titre du panel
- Description du panel et argumentaire (2500 signes maximum)

Notification

Les propositions seront évaluées par le comité scientifique qui répondra directement au coordinateur du panel à partir du 31 mars 2023. Après confirmation du comité scientifique, les informations relatives à la date et heure du panel seront communiquées le 12 mai 2023 lors de la publication du programme du congrès.

Tou.te.s les participant.e.s au panel devront s'inscrire au congrès et adhérer à la SFSIC. Les panels donneront lieu à une synthèse de 5000 signes environ, à rendre jusqu'au 26 juin 2023, qui sera publiée dans les Actes du Congrès.

Informations pratiques

Calendrier

14 octobre 2022 : diffusion de l'appel à communication et ouverture de la plateforme pour le dépôt des propositions

10 janvier 2023 : fin des dépôts des propositions de communication.

31 janvier 2023 : fin des dépôts des propositions de panels

17 février 2023 : notifications à l'auteur.e principal.e de la proposition de communication

31 mars 2023: limite d'envoi des textes complets des communications; notification aux coordinateurs de panels

12 mai 2023 : mise en ligne du programme du XXIII^e Congrès

14/15/16 juin 2023 : Congrès

26 juin 2023: Date limite de dépôt de la version (éventuellement revue et corrigée) du texte présenté, en vue de la publication dans les actes du congrès

Inscriptions

Tout.e participant.e au Congrès de la SFSIC doit être adhérent.e.

Les inscriptions se feront en ligne sur la plateforme https://sfsic2023.sciencesconf.org du 25 novembre 2022 au 10 juin 2023. Les inscriptions sur place devront demeurer exceptionnelles. Les frais d'inscription donnent accès à l'ensemble des conférences, aux pauses café et aux déjeuners des trois journées.

Tarifs

Doctorant.e, étudiant.e, personnel d'appui : 80 euros

Enseignant.e-chercheur.e: 210 euros

Dîner de gala : 60 euros

Contacts

Pour toute question concernant l'inscription et le paiement : tresorerie@sfsic.org Pour toute question relative à la plateforme Sciencesconf : axelle.hmartin@gmail.com

Pour tout autre renseignement, merci de vous adresser au secrétariat de la SFSIC : secretariat-

general@sfsic.org

Comité Scientifique

Coordination scientifique : Sarah CORDONNIER, Université Lyon 2

Laurence ALLARD, Université de Lille

Sébastien APPIOTTI, Sorbonne Université

François ALLARD-HUVER, Université de Lorraine

Lionel BARBE, Conservatoire National des Arts et Métiers Françoise BERNARD, Aix-Marseille Université Dominique BESSIÈRES, Université Rennes 2 Anne BEYAERT-GESLIN, Université Bordeaux Montaigne Jessica de BIDERAN, Université Bordeaux Montaigne Philippe BONFILS, Université de Toulon Fabien BONNET, Université de Bourgogne Valérie BONNET, Université Toulouse 3 Sabine BOSLER, Université de Haute Alsace Émilie BOUILLAGUET, Université Rennes 2 Mélanie BOURDAA, Université Bordeaux Montaigne Dominique BOURG, Université de Lausanne Hélène BRÉDA, Université Sorbonne Paris Nord Sébastien BROCA, Université Paris 8 Patrice de la BROISE, Université de Lille Valérie CARAYOL, Université de Bordeaux Stéphanie CARDOSO, Université Bordeaux Montaigne Francesca CARUANA, Université Toulouse 2 Nathalie CASEMAJOR, INRS, Canada Andrea CATELLANI, Université Catholique de Stéphane CHAUDIRON, Université de Lille Aurélie CHÊNE, Université Jean Monnet Saint **Etienne** Valérie COLOMB, SciencesPo Lyon Anne CORDIER, Université de Lorraine Laurence CORROY, Université de Lorraine Frédéric COUSTON, Université de Nice Sophia Antipolis Cécile CROCE, Université Bordeaux Montaigne Nicole D'ALMEIDA, Sorbonne Université Etienne DAMOME, Université Bordeaux Montaigne Jean-Claude DOMENGET, Université de Franche-Comté Pauline ESCANDE-GAUQUIÉ, Sorbonne Université Béatrice FLEURY, Université de Lorraine Fabrice FLIPO, Institut Mines Telecom Business School Sidonie GALLOT, Université Montpellier 3 Isabelle GARCIN-MARROU, SciencePo Lyon Elizabeth GARDÈRE, Université de Bordeaux Valérie JEANNE-PERRIER, Sorbonne Université Alexandre JOUX, Aix-Marseille Université Brigitte JUANALS, Aix-Marseille Université Alain KIYINDOU, Université Bordeaux Montaigne Aurélie LABORDE, Université Bordeaux Montaigne Benoit LAFON, Université Grenoble Alpes Valérie LARROCHE, ENSSIB

Florence LE CAM, Université Libre de Bruxelles Olivier LE DEUFF, Université Bordeaux Montaigne Christian LE MOËNNE, Université Rennes 2 Anne LEHMANS, Université de Bordeaux Laurence LEVENEUR, Université Toulouse 1 Vincent LIQUÈTE, Université de Bordeaux Clément MABI, Université Technologique de Compiègne Christian MARCON, Université de Poitiers Yolande MAURY, Université de Lille Bernard MIÈGE, Université Grenoble Alpes Francesca MUSIANI, CNRS Nicolas NAVARRO, Université Lyon 2 Isabelle PAILLIART, Université Grenoble Alpes Sylvie PARRINI-ALEMANNO, Conservatoire National des Arts et Métiers Catherine PASCAL, Université de Bordeaux Céline PASCUAL ESPUNY, Aix-Marseille Université Julie PASQUER-JEANNE, Université Catholique de Marcela PATRASCU, Université Rennes 2 Julien PÉQUIGNOT, Université Montpellier 3 Lucien PERTICOZ, Université Lyon 3 David PEYRON, Aix-Marseille Université Nathalie PINÈDE, Université Bordeaux Montaigne Nelly QUEMENER, Sorbonne Université Daniel RAICHVARG, Université de Bourgogne Frank REBILLARD, Université Paris 3 Lise RENAUD, Université d'Avignon Roselyne RINGOOT, Université Grenoble Alpes Antoinette ROUVROY, Université de Namur Eva SANDRI, Université Montpellier 3 Annick SCHOTT, Université Bordeaux Montaigne Antonin SÉGAULT, Université Paris Nanterre Céline SÉGUR, Université de Lorraine Aude SEURRAT, Université Paris-Est Créteil Marta SEVERO, Université Paris Nanterre Guillaume SIRE, Université Toulouse 1

Virginie SONET, Aix-Marseille Université

et Métiers

Emmanuël SOUCHIER, Sorbonne Université

Carsten WILHELM, Université de Haute Alsace

Nadège SOUBIALE, Université Bordeaux Montaigne

Geneviève VIDAL, Université Sorbonne Paris Nord

Manuel ZACKLAD, Conservatoire National des Arts